

Von Gott bewegt. Den Menschen verpflichtet.  
Animés par Dieu. Engagés pour les humains.



Reformierte Kirchen  
Bern-Jura-Solothurn  
Églises réformées  
Berne-Jura-Soleure

# **Procès-verbal des décisions**

du Synode des Églises réformées  
Berne-Jura-Soleure

**des 19 et 20 mai 2026**

Hôtel du gouvernement, Berne

## DÉCISIONS

**Point 1: Accueil par la présidente du Synode**

**Point 2: Élection à la commission d'examen de gestion ;  
élection complémentaire au siège de Barbara  
Fankhauser, démissionnaire**

Est élu pour remplacer Barbara Fankhauser, démissionnaire, à la commission d'examen de gestion (CEG):  
Adrian Bietenhard, Grindelwald (Fraction libérale).

**Point 3: Élection à la commission des finances ;  
élection complémentaire au siège de Markus Müller, démissionnaire**

Est élu pour remplacer Markus Müller, démissionnaire, à la commission des finances (CF):  
Andreas Iseli, Wangen an der Aare (Fraction libérale).

**Point 4: Procès-verbal du Synode d'hiver 2025 ;  
approbation**

Le Synode approuve le procès-verbal du Synode d'hiver des 17 et 18 novembre 2025.

**Point 5: Rapport annuel 2025 ;  
approbation**

Le Synode approuve le rapport annuel 2025.

**Point 6: Comptes annuels 2025; approbation**

Le Synode

1. approuve les comptes annuels 2025 avec actifs et passifs de CHF 44825255.53 et un excédent de revenus de CHF 594801.32;
2. décide de verser l'excédent de revenus de 594801.32 à l'excédent du bilan;
3. prend acte du décompte de la péréquation financière entre les paroisses bernoises.

**Point 7: Nouveau site internet; arrêté de compte du crédit d'engagement; prise de connaissance**

Le Synode prend connaissance de l'arrêté de compte du crédit d'engagement «Nouveau site internet» et du dépassement de crédit de CHF 8157.24.

**Point 8: Avenir de l'enseignement religieux; révision du Règlement ecclésiastique (1<sup>re</sup> lecture)**

1. Le Synode approuve en première lecture la révision du Règlement ecclésiastique conformément au tableau synoptique et les décisions prises lors de l'examen de détail.
2. Il prend acte du fait qu'il est prévu de soumettre les modifications à la deuxième lecture lors du Synode d'hiver 2026.

**Point 9: Rapport «Trois ministères - une employeuse» – réponse au postulat des membres du Synode Stephan Loosli et Hannelore Pudney et cosignataires; prise de connaissance et classement**

1. Le Synode prend connaissance du rapport du Conseil synodal.
2. Il classe le postulat des membres du Synode Stephan Loosli, Hannelore Pudney et cosignataires.

**Point 10: Rapport «Plus de compétences et de flexibilité pour les paroisses en matière d'attribution des postes» – réponse au postulat des membres du Synode Stephan Loosli et Hannelore Pudney et cosignataires; prise de connaissance et classement**

1. Le Synode prend connaissance du rapport du Conseil synodal.
2. Il classe le postulat des membres du Synode Stephan Loosli, Hannelore Pudney et cosignataires.

**Point 11: Remaniement des contributions des Églises réformées Berne-Jura-Soleure au Centre bernois de consultation juridique pour personnes en détresse (RBS); prise de connaissance et décision**

1. Le Synode prend connaissance de l'évolution de la collaboration des Églises réformées Berne-Jura-Soleure avec le Centre bernois de consultation juridique pour personnes en détresse (RBS), ci-après le Centre bernois de consultation juridique.
2. Il approuve un crédit d'engagement de durée limitée jusqu'en 2029 pour des dépenses récurrentes en faveur du Centre bernois de consultation juridique pour personnes en détresse de 200 000 francs par an répartis à raison de 80 000 francs pour les consultations relevant du droit social, 60 000 francs pour les consultations relevant du droit d'asile et 60 000 francs pour les consultations relevant du droit de la migration.
3. Le Centre bernois de consultation juridique fournit au Synode un rapport sur la période 2026-2028 pour la session d'été 2029.

**Point 12: Rapport de l'association Maison des Religions – Dialogue des Cultures pour la période 2022 à 2025, et augmentation de la contribution; prise de connaissance et décision**

1. Le Synode prend connaissance du rapport de l'association Maison des Religions – Dialogue des Cultures pour la période 2022 à 2025.

2. Le Synode approuve un crédit d'engagement récurrent d'un montant annuel de 150 000 francs, valable jusqu'en 2030.
3. Le Synode compte recevoir avant le Synode d'été 2030 le rapport de l'association Maison des Religions – Dialogue des Cultures pour la période 2026 à 2029.

**Point 13: Relations entre les Églises réformées Berne-Jura-Soleure et la Cevaa; prise de connaissance**

1. Le Synode prend connaissance des développements concernant la cessation des activités d'intermédiaire que DM assurait entre les Églises de Suisse et la Cevaa et ceux concernant le financement futur de la Cevaa.
2. Le Synode prend connaissance du fait que le Conseil synodal envisage de ne pas adhérer directement à la Cevaa.

**Point 14: Promouvoir l'offre ecclésiale destinée aux adultes présentant des troubles cognitifs, rapport et description du projet; prise de connaissance**

Le Synode prend connaissance du rapport intitulé Promouvoir l'offre ecclésiale destinée aux adultes présentant des troubles cognitifs ainsi que du descriptif de projet correspondant.

Ceux-ci présentent le nouveau projet élaboré à la suite de la proposition de renvoi du dossier intitulé Promouvoir une Église inclusive ouverte aux adultes présentant des troubles cognitifs lors du Synode d'hiver 2024, puis approuvé par la conférence opérationnelle des services généraux en février 2026.

**Point 15: Rapport sur le financement ecclésial en faveur de la protection du climat 2024-2026; prise de connaissance**

Le Synode prend connaissance du rapport sur le financement ecclésial en faveur de la protection du climat 2024-2026.

**Point 16: Motion**

Aucune motion n'a été déposée.

**Point 17: Postulat**

Aucun postulat n'a été déposé.

**Point 18: Év. motions urgentes**

Aucune motion urgente n'a été déposée.

**Point 19: Év. postulats urgents**

Aucun postulat urgent n'a été déposé.

**Point 20: Interpellations**

**Point 20.1: Interpellation du député au Synode Christoph Ochsenbein et huit cosignataires «Possibilités d'action des Églises réformées Berne-Jura-Soleure au vu du recul mondial des ressources affectées à la coopération internationale»**

**Point 20.2: Interpellation du député au Synode Andreas Bürki et six cosignataires «Concept et stratégie de récolte de fonds»**

**Point 20.3: Interpellation du député au Synode Stephan Loosli relative à l'aumônerie en EMS**

**Point 20.4: Interpellation du député au Synode Martin Egger « Pourcentages de postes pastoraux spécialisés aumônerie en EMS II »**

Le Synode prend acte des prises de position du Conseil synodal sur les interpellations déposées.

**Point 21: Pétitions, résolutions év.**

Aucune pétition ni résolution n'a été déposée.